

**TOULOUSE
CAPITOLE**
Publications



« Toulouse Capitole Publications » est l'archive institutionnelle de
l'Université Toulouse 1 Capitole.

*INTERET A L'ACTION D'UN LOCATAIRE DEVENU OCCUPANT SANS TITRE APRES UNE
DISSOLUTION ASSOCIATIVE*

MATHIEU TOUZEIL-DIVINA

Référence de publication : Touzeil-Divina, Mathieu (2016) [CE, 28 novembre 2016, ASSOCIATION CARREFOUR \(389423\)](#) : « [Intérêt à l'action d'un locataire devenu occupant sans titre après une dissolution associative](#) ». La Semaine Juridique. Administrations et collectivités territoriales (JCP A) (49).

Pour toute question sur Toulouse Capitole Publications,
contacter portail-publi@ut-capitole.fr

INTERET A L'ACTION D'UN LOCATAIRE DEVENU OCCUPANT SANS TITRE APRES UNE DISSOLUTION ASSOCIATIVE

CE, 28 nov. 2016, n° 389423, Association Carrefour : JurisData n° 2016-025504

En 1997, une association reconnue d'utilité publique, le Foyer Saint-Joseph (FSJ), a décidé qu'en cas de dissolution ses actifs éventuels seraient dévolus à une association culturelle. En 2000, suite à dissolution, la dévolution s'est concrétisée ce qui est venu perturber les plans de l'association requérante qui avait obtenu du FSJ la location d'un immeuble (pour un loyer symbolique) pour y accueillir de jeunes orphelins. En 2007, en application du décret de dévolution du 27 mars 2006, le nouveau propriétaire a prorogé le bail jusqu'en 2010 alors qu'après cette date l'association requérante s'est maintenue – illégalement et sans titre – dans les lieux, contestant notamment au contentieux le décret précité de 2006 (devant le Conseil d'État). Pourtant, répondra ici le juge administratif, la question ne pouvait se poser puisque l'association locataire ne justifie pas – à ce seul titre – d'un intérêt lui donnant qualité à agir contre ledit décret autorisant la nouvelle association propriétaire à accepter la dévolution litigieuse de l'actif net résultant de la dissolution du FSJ, reconnu d'utilité publique.